



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **17 AVR. 2023**

Madame, Monsieur le Maire,

Le SMAPI a déposé le 31 mars 2022 une demande sollicitant une déclaration d'intérêt général pour le plan d'entretien du bassin de l'Escaillon et de la Traitoire Médiane.

Vous trouverez ci-joint, pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois au moins, copie l'arrêté préfectoral de DIG du 24 mars 2023.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

L'Unité Police de l'Eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du
Service Eau Nature et Territoires

Le responsable adjoint
du Service Eau Nature et Territoires

Hélène SOLVES
Thierry DUTILLEUL

Copie aux Services Territoriaux Centre et du Hainaut de la DDTM
PJ : 1 copie de l'arrêté préfectoral de DIG

Voir liste ci-après

Réf. : **360/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/